Section Dordogne

Périgueux, le 18 novembre 2015

A l'Inspectrice d'Académie

Objet : courrier recteur, journée de solidarité et de pré-rentrée

Madame l'Inspectrice d'Académie

Nous avons reçu mardi 17 novembre dans les écoles, un courrier nous informant des différentes modalités d'organisation de la journée de solidarité et de la 2ème journée dite de « prérentrée ».

De nombreux collègues nous sollicitent suite à ce courrier. En effet, en début d'année, les consignes concernant cette 2ème journée n'étaient pas données par le Recteur et de nombreux collègues ont déjà organisé ces temps-là durant le mois de septembre (souvent avec l'aval de leur IEN).

De plus, les différents points à l'ordre du jour des ces journées méritent toute l'attention de la profession, notamment l'appropriation des nouveaux programmes, et ce temps-là ne suffit pas : il nous faut du temps supplémentaire banalisé, du temps de formation continue pour pouvoir travailler, en équipe, ces sujets.

Les directrices et directeurs du département ont déjà des heures spécifiques qui sont imputées à la journée de solidarité et ils ne voient pas comment, étant donné les sujets importants abordés lors de cette journée, ils pourraient ne pas y participer. En outre, certains de nos collègues ont déjà prévu de déduire des réunions institutionnelles et/ou syndicales de la journée de solidarité.

Nous vous demandons donc, Madame l'Inspectrice d'Académie, d'arrêter les demandes injonctives, de faire confiance aux personnels, de rassurer la profession et de communiquer en ce sens vers les IEN et les collègues du département.

Nous soutiendrons ceux qui ont déjà fait leurs heures et refuseront d'en faire davantage. Nous vous signalons également que la plupart de nos collègues auront largement dépassé leurs 108h légales (et ce dès le début de l'année 2016) notre temps de travail n'étant pas extensible à souhait. Nous les soutiendrons également lorsque des choix s'imposeront à eux et que leur présence lors des diverses réunions administratives ne sera plus possible.

En ces périodes bouleversantes, nous savons combien notre rôle est déterminant, mais nous ne pourrons le faire sereinement que lorsque notre hiérarchie nous fera confiance et arrêtera de nous rajouter des heures à nos agendas déjà trop remplis.

Veuillez agréer, Madame l'Inspectrice d'Académie, l'expression de ma considération respectueuse.

Jérôme BOUSQUET
Secrétaire Départemental du SE-UNSA